



Anne-Marie Rozier



Extension de l'école



Ainsi que nous vous l'expliquions dans le précédent POL'infos, la salle de classe de grande section de maternelle a été délocalisée dans la salle multi-activités où petits et grands bénéficient d'un

vaste espace clair et agréable. Le bureau de direction a lui aussi été déménagé avec des conditions d'exercice certes beaucoup moins pratiques pour Mme Vanneste...

La jonction entre le neuf et l'existant est en cours et nécessitera de conserver cette organisation au moins jusqu'aux vacances de février.

L'architecture du nouveau bâtiment est désormais bien visible. Si le chantier se déroule plutôt bien en interne, il n'en va pas de même sur l'extérieur et les Pollionnois, particulièrement les familles des élèves, ont rencontré des difficultés régulières avec les dysfonctionnements des feux de signalisation. La durée d'attente a créé de sérieux embouteillages.

L'évolution de la construction et le remblaiement des parties extérieures proches du carrefour vont, nous l'espérons, permettre le retour à des conditions plus supportables jusqu'à la fin du chantier et au réaménagement du chemin du Mercier.

Nouveauté à la cantine

Un composteur a été installé sur la partie engazonnée qui va de la cour de l'école à la salle de restauration scolaire. Ladine Vernay et les enfants l'ont mis en service avec l'accompagnement de la CCVL et de l'association EISENIA (association qui va accompagner la mise en route des différents composteurs du village). Dans un premier temps, ce sont uniquement les épluchures et les restes de fruits crus qui sont venus l'alimenter. Des coupelles de récupération bien étiquetées sont disposées sur les tables et les enfants sont mis à contribution à chaque service pour aller porter les déchets dans le bac du composteur identifié. Toutes les classes sont concernées.



C'est Jorge, un agent technique de la commune, qui est chargé de l'entretien des composteurs. Une information a été faite aux enfants tout au long de la semaine de démarrage par Cédric Palisson, de l'association EISENIA, et des panneaux explicatifs ont été apposés dans le restaurant.

Chantier Jeunes pendant les vacances de Toussaint

Nouveau

Les chantiers Jeunes ont vu le jour au cours de l'année 2022 à l'initiative de la CCVL ; ils concernent des jeunes entre 14 et 17 ans qui viennent accomplir des travaux au service d'une ou plusieurs communes. Encadrés par un animateur de la MJC de Vaugneray et par les agents communaux, ils sont appelés à faire de l'entretien des espaces verts, du nettoyage ou de la remise en état de locaux publics, etc. selon les propositions des communes qui les accueillent. Le chantier a une durée de 5 matinées de 8h30 à 12h30 pour une rémunération de 100 €.

C'est ainsi que, du lundi 24 au vendredi 28 octobre, grâce à 8 jeunes des communes de Grézieu-la-Varenne, Brindas, Vaugneray et Messimy (un jeune Pollionnois blessé au sport a dû déclarer forfait) :

- Le déménagement d'une salle de classe et de différents locaux de l'école a été promptement terminé,

- Le désherbage des allées du cimetière a été réalisé brin d'herbe après brin d'herbe,
- Le lasurage des chalets des jardins partagés a bien avancé.

Nous les remercions pour leur efficacité, leur capacité à s'adapter et leur joyeuse humeur !



Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

Nouveau



Le samedi 15 octobre 2022, la salle du Conseil Municipal s'est transformée en bureau de vote tenu par des électeurs et des candidats inhabituels à Pollionnay...

41 enfants âgés de 9 à 12 ans, fréquentant l'école Michel Serres, l'école de Grézieu-la-Varenne, celle de Vaugneray et les collèges de Craponne et de Vaugneray ET habitant sur la commune avaient constitué une liste électorale. Parmi eux, 14 (9 filles et 5 garçons) s'étaient déclarés candidats et avaient élaboré un programme :

Pour un meilleur respect de l'environnement

- Participer à l'amélioration de la propreté et de la sécurité du village (poubelles, pistes cyclables...)
- Organiser des actions de nettoyage de la nature
- Participer au recyclage des déchets (composteurs)
- Participer à la protection de la nature dans le village (jardins partagés, installation de nichoirs...)

Pour rendre le village plus accueillant pour les jeunes

- Créer un espace jeunes
- Réaliser des panneaux d'affichage
- Organiser l'accueil des nouveaux enfants arrivant sur la Commune

Pour participer à la culture

- Mettre en place une boîte à livres
- Créer une ludothèque dans la Médiathèque
- Être présent aux Commémorations et aux vœux du Maire
- Organiser des visites des services publics (Conseil Régional, Conseil Départemental...)
- Créer un logo pour le CMJ

36 électeurs.trices se sont rendu.e.s aux urnes et ont exprimé leur suffrage. La liste a donc été élue avec 88 % des suffrages exprimés, ce qui montre la motivation et la détermination de ces jeunes pour être acteurs de la vie de la commune.

Nous les en remercions et comptons sur eux pour nous apporter leurs convictions, leurs idées, leurs projets et pour que nous accomplissions un travail commun enrichissant et porteur d'espoir.

Le mercredi 9 novembre s'est tenu le 1^{er} CMJ (Conseil Municipal des Jeunes) qui a procédé à l'élection du Maire et des Adjoints.

A été élue Maire : Eléa Petitbon

Ont été élus Adjoints : Célia Cornu et Derek Revol



De gauche à droite : Eléa Petitbon, Philippe Tissot, Derek Revol et Célia Cornu



« Je remercie le Conseil Municipal d'avoir créé le Conseil Municipal des Jeunes. Je remercie également les jeunes élus de m'avoir élue Maire. J'espère que nous travaillerons bien ensemble pendant ces 2 ans et que nous mettrons en place de beaux projets pour la commune. » Eléa Petitbon



1^{er} rang de gauche à droite :
Elio Arquillière, Nina Bernigaud, Anthime Durand, Charlotte Jacouton, Louise Lec, Mathilde Legrand, Nolan Moret, Malo Nicolas-Bruchard, Lucie Vacherie

2^{ème} rang de gauche à droite :
Eléa Petitbon, Célia Cornu, Derek Revol, Philippe Tissot, Anne-Marie Rozier

Les élus du CMJ étaient présents lors de la cérémonie du 11 novembre. Ils ont participé à la distribution des colis de Noël aux Anciens du village et se sont présentés lors de la cérémonie des vœux du Maire.

Un comité consultatif, composé d'élus.e.s, de membres de la Commission Ecole-Jeunesse-Petite Enfance, de citoyens motivés et d'un agent municipal s'est constitué autour d'eux pour les accompagner dans la réalisation des projets et l'ouverture sur la vie communale.



Les membres du CMJ et du Conseil Municipal



Benoit Duval



Pollionnay, capitale du VTT ?

Tous les vététistes de la région connaissent la réputation de Pollionnay comme site référent pour la pratique du VTT (et du VTC). En effet, notre commune dispose d'un vaste réseau de sentiers ou de traces dans le massif forestier ou côté plaine !

Nous sommes soucieux que ces pratiques respectent pleinement la nature, les promeneurs et les lieux privés. Nous souhaitons aussi que cette activité sportive se développe afin de bénéficier des retombées économiques, en particulier pour nos commerces et nos professionnels de services.

La « clientèle » que nous souhaitons attirer sur la commune est surtout celle des familles avec un ou plusieurs pratiquants du VTT ou du VTC, mais également avec leurs enfants qui pourraient s'occuper à d'autres activités, telles que les équipements du stade, par exemple, ou autres animations.

Alors, dès cette année et en relation avec la CCVL, nous envisageons d'organiser (et communiquer) régulièrement, via une association dédiée, des randonnées en VTT/VTC

pour attirer des familles de la région lyonnaise et au-delà. Nous espérons pouvoir mobiliser les différents commerces de la commune pour accompagner ces occasions de consommer sur place.

Forts de la réussite de cette activité, nous pensons ensuite organiser, au cours de l'année 2024, un grand événement autour du VTT/VTC pour encore renforcer la notoriété et l'image de Pollionnay. Ce jour-là, nous aurons besoin de la mobilisation de nombreux Pollionnois ! Que ceux qui sont d'ores et déjà pratiquants ou intéressés n'hésitent pas à se faire connaître en Mairie.



Sylvie Perrier



Repas des bénévoles de notre commune

Ce samedi 1^{er} octobre 2022, l'équipe municipale a réuni les bénévoles qui interviennent au niveau de la commune pour un repas partagé autour d'une paëlla servie par les élus. Depuis 2 ans, nous n'avons pas pu le faire, les contraintes sanitaires ne nous le permettant pas.

Cette année, nous avons associé les bénévoles de la médiathèque aux bénévoles porteurs de repas, visiteurs à domicile et transporteurs des colis de la banque alimentaire.

Ce fut un moment convivial au cours duquel notre Maire a souligné l'importance de l'investissement de toutes ces personnes. Sans elles, une partie de l'activité communale ne peut pas avoir lieu.

Nous espérons que nous nous retrouverons l'année prochaine pour honorer le bénévolat comme il se doit.



Deux nouveaux élus

Suite aux démissions de Chloé Charvin, Conseillère Municipale, et Philippe Bartholus, Adjoint au Maire, deux nouveaux Conseillers ont intégré le Conseil Municipal : Emeric Gehant et Béatrice Dumortier, qui ont été élus Délégués suppléants respectivement au SIDESOL et au SIAHVY, lors de la séance du 13 décembre 2022.

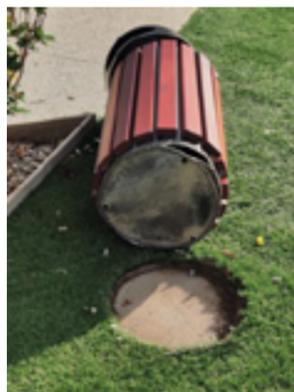
Par ailleurs Jean-Pierre Goy, jusque-là Conseiller délégué aux travaux, en soutien aux Adjointes aux bâtiments et à la voirie, a été élu 6^{ème} Adjoint au Maire, en charge de la Voirie, des Services Techniques & des Travaux. Les délégations de Loïc Barberat, Conseiller déjà délégué au sport, aux infractions à l'urbanisme, aux bois et au foncier, ont été renforcées par l'environnement et le soutien à Jean-Pierre Goy dans ses nouvelles fonctions.



Stop au vandalisme

Les nouvelles installations du stade sont très appréciées des visiteurs, enfants, ados, parents...
Hélas, quelques semaines après l'inauguration du 18 septembre, il y a déjà des dégradations. Dans la nuit du samedi 28 au dimanche 29 octobre, des poubelles ont été arrachées et dégradées sur le site de la nouvelle aire de jeux du stade ainsi que dans le bourg.

Tous ces installations à l'usage de tous sont coûteuses (pour information, les poubelles récemment installées ont un coût unitaire de 260 euros) et doivent être maintenues.
Une infime minorité ne peut s'octroyer l'idée même d'abîmer le bien public.
La loi prévoit des peines sévères en cas de vandalisme.
Auriez-vous des suggestions pour éviter ces dégradations ?



Vandalisme :
Dégr **A**dation gratuite
Du parc pour les e **N**fants, ados et grands.
In **D**ignation !
Ah, que c'est triste !
Pour se défou **L**er, venir contribuer
Et constru **I**re pour le village,
Il y a pleins de trucs **S**uper à faire
Tous ense **M**ble !
Merci à la Mairi **E** pour l'aire de jeux.

Le nouveau **S**tade et pumtrack.
Ces infras **T**ructures sont coûteuses
Gratuites et **O**uvertes à tous
Pour mieux vivre ensemble à **P**ollionnay.

Parlons peu, parlons bois



La commune a eu l'opportunité, en 2018, d'acquérir des parcelles boisées appartenant au Département. A cette occasion, le Conseil Municipal a décidé de confier la gestion de l'ensemble de son patrimoine forestier à l'Office National des Forêts (ONF) qui a pour mission de gérer les bois soumis au régime forestier pour le compte des propriétaires et de les accompagner dans leurs projets.

Ce partenariat avec l'ONF a été renforcé ces 2 dernières années, à mesure que les parcelles voisines étaient mises en vente et acquises par la commune. Notre objectif est multiple :

- Réunir les parcelles pour créer des terrains plus accessibles et donc exploitables,
- Constituer un patrimoine boisé de qualité pour le Pollionnay du futur,
- Promouvoir une sylviculture à la hauteur des enjeux environnementaux et ouverte aux autres usagers des forêts... tant qu'ils sont respectueux de nos bois.



Une parcelle pilote

Nous avons commencé à mettre en œuvre cette philosophie sur une parcelle d'épicéas attaqués par les scolytes (insectes ravageurs de certains résineux) : les arbres devant absolument être coupés avant que le phénomène ne s'étende plus et que les bois n'aient plus de valeur, le bois a été vendu sur pied à la scierie Seignol, mieux-disante lors de la vente aux enchères nationale de l'ONF. La mise à nu de cette parcelle de la Croix du Ban, visible depuis le village, a été faite au premier semestre 2022.

Afin d'optimiser cette coupe prématurée, un groupe de travail s'est constitué pour réfléchir à son nouvel aménagement :

- Du point de vue forestier, il est prévu de panacher les espèces afin de limiter la propagation des maladies et des insectes ravageurs. Grâce au retour d'expérience de l'ONF, les essences sélectionnées seront adaptées au milieu, au changement climatique auquel nous faisons déjà

face et à la faune (qui trouvera ainsi sa nourriture sans attaquer les arbres destinés à l'exploitation).

D'ici quelques décennies, nous espérons en faire une « forêt jardinée ».

- En bordure de cette parcelle, une zone de 100 m² a été proposée pour l'installation de la future antenne 4G (voir le POL'infos précédent, page 5), pour sa situation géographique idéale et son actuel déboisement. L'implantation peut ainsi être anticipée et intégrée au plan de reboisement.

- Enfin, deux parcours de VTT ont été balisés par la Mountain Bike Fondation (MBF), en accord avec l'ONF et la commune, afin de stopper les passages sauvages de VTT déjà constatés sur le terrain et de préserver les plantations prévues et l'état du sol.

Une forêt ouverte au VTT... mais protégée

Le partenariat avec MBF a débuté en 2021, dans le cadre du projet de la commune de sensibiliser les VTTistes au respect des propriétés privées et à l'érosion des sols induite par les traces sauvages. Les forêts ont beau ne pas être clôturées, chaque parcelle a un propriétaire qui peut s'opposer au passage sur celle-ci !

Loin de vouloir décourager la pratique du VTT, l'objectif partagé avec MBF est de travailler sur la pédagogie et la communication entre les différents types d'usagers des bois et d'ouvrir des traces sur les parcelles appartenant à la commune, en fermant les traces non autorisées. Tout reposera sur la coopération des pratiquants !

En parallèle, un événement familial et sportif autour du VTT verra le jour sur la commune. (article page 9 de Benoît Duval)

